

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 21 (1929)
Heft: 9

Rubrik: Les organisations ouvrières en Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dépôts et prêts des membres. Les fonds divers accusent une somme de fr. 128,000.

Le développement de cette Coopérative montre ce que la solidarité des travailleurs est capable d'accomplir dans le domaine de la construction de logements.

Les organisations ouvrières en Suisse.

Nous relevons dans les tableaux ci-dessous les effectifs des organisations ouvrières en Suisse à la fin de 1928, pour autant qu'il a été possible de les extraire des rapports annuels. Bien que nous ayons déjà publié tous les renseignements concernant les organisations affiliées à l'Union syndicale suisse dans la statistique syndicale parue en supplément de la « Revue syndicale » du mois de juillet 1929, nous donnons à nouveau le nombre des membres des fédérations affiliées dans leur rang numérique, pensant qu'un tel aperçu est de nature à rendre service à nos militants:

Sont affiliées à l'Union syndicale:

		Nombre de membres	En pour-cent
Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers		56,575	32,1
» » » cheminots		36,129	20,5
» » » ouvriers du bois et bâtiment		25,897	14,6
» » » ouvriers des services publics		13,122	7,5
» » » ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentation		12,709	7,2
» » » ouvriers du textile		8,586	4,9
» » » employés des postes, téléphones et télégraphes		8,251	4,7
» » » typographes		5,968	3,4
» » » ouvriers du textile à domicile		2,320	1,3
» » » ouvriers du vêtement et du cuir		2,130	1,2
» » du personnel de la broderie		1,825	1,0
» » des lithographes		1,290	0,7
» » » relieurs		1,271	0,7
» » » mécaniciens-dentistes		185	0,1
» » » chapeliers		180	0,1
Total		176,438	100,0

L'Union fédérative du personnel fédéral comprend les fédérations suivantes:

		Nombre de membres	En pour-cent
Fédération suisse des cheminots*		36,689	62,0
» » » employés des postes, téléphones et télégraphes*		8,319	14,0
» » » fonctionnaires postaux		3,901	6,6
» » » dépositaires postaux		2,709	4,6
» » » fonctionnaires des télégr. et téléphones		2,189	3,7
» » » employés de douanes		2,050	3,5
» » du personnel de l'administration centrale		1,258	2,1
» » des fonctionnaires des douanes		690	1,2
» » » services publics*		630	1,0
» » » ouvriers sur métaux et horlogers, groupe de la fabrique d'armes*		468	0,8
» » » contre-maîtres cheminots		300	0,5
Total		59,203	100,0

* Affiliée à l'Union syndicale suisse.

Les organisations ci-après sont affiliées à la Fédération suisse des sociétés d'employés:

	Nombre de membres	En pour-cent
Société suisse des commerçants	26,891	54,2
Société suisse des contre-maîtres	6,944	14,0
Union Helvétia	5,911	11,9
Société suisse du personnel des banques	4,798	9,7
Union des sociétés d'employés de l'industrie des machines et industries annexes	3,495	7,1
Association suisse des voyageurs de commerce «Hermes»	816	1,6
Société suisse des contre-maîtres du bâtiment	450	0,9
Fédération suisse des employés techniciens	280	0,6
Total	49,585	100,0

Les fédérations que nous venons de citer peuvent être considérées comme étant les organisations syndicales des ouvriers, employés et fonctionnaires à base la plus large. On sait qu'il existe à leurs côtés quelques organisations dissidentes à base confessionnelle et politique, numériquement sans importance, mais qui n'en ont une que du fait qu'elles tombent à l'occasion dans le dos de la classe ouvrière, ce qui lui vaut la sympathie patronale.

La proportion des groupements centraux des organisations ouvrières de toutes tendances se répartit comme suit:

	Nombre de membres	En pour-cent
Union syndicale suisse	176,438	66,4
Fédération suisse des sociétés d'employés	49,585	18,7
Union fédérative du personnel fédéral	13,097 ¹	4,9 ¹
	<u>239,120</u>	<u>90,0</u>
Union syndicale chrétienne nationale	18,093 ²	6,8
Fédération des ouvriers et employés évangéliques	6,349	2,4
Fédération nationale des ouvriers suisses libres . environ	2,000	0,8
	<u>26,442</u>	<u>10,0</u>
	265,562	100,0

D'après ce que nous savons, les syndicats chrétiens nationaux acceptent également des membres qui n'adhèrent qu'aux caisses de chômage et qui ne peuvent en réalité compter comme syndiqués. Sans doute figurent-ils dans les chiffres publiés plus haut sans que nous puissions en faire la discrimination. La fédération nationale des ouvriers suisses libres donne dans son rapport annuel en chiffres ronds 3300 membres, un effectif qui certainement est surfaît. Dans une polémique qu'il a engagé contre notre critique parue dans la « Revue » d'août et relative à l'imprécision de renseignements publiés par lui; le secrétaire de cette organisation n'a pas infirmé notre affirmation et par conséquent, il a reconnu que les chiffres annoncés dans son rapport étaient forcés.

Il existe en outre quelques organisations ouvrières qui n'adhèrent à aucun groupement central, c'est le cas par exemple de la Fédération des chauffeurs et machinistes qui compte 2246 membres. Nous n'avons pas de renseignements de la plupart de ces autres groupements; il ne fut donc pas possible de les comprendre dans notre tableau. Il s'agit d'ailleurs exclusivement d'organisations sans aucune importance numérique.

¹ Nous ne comptons ici que les membres de ces fédérations qui n'appartiennent pas à une organisation affiliée à l'Union syndicale suisse.

² Ce chiffre de membres concerne l'année 1927; l'effectif de 1928 n'a pas encore été publié.